

BULLETIN D'ADHÉSION 2019 & 2020

(hôtels)

IDENTITÉ DE L'ADHÉRENT

Dénomination sociale

Adresse du siège social

Code postal

Ville

Tél

Email

 @

REPRESENTANT LEGAL

Prénom

Nom :

Fonction

Email

 @ :

Tél fixe

Tél mobile

MONTANT DE LA COTISATION (*)

Année 2019 :

- niveau 1 : 50,00 €
 niveau 2 : 100,00 €
 niveau 3 : 250,00 €
 niveau 4 : 500,00 €

Année 2020 :

- niveau 1 : 50,00 €
 niveau 2 : 100,00 €
 niveau 3 : 250,00 €
 niveau 4 : 500,00 €

(cocher la ou les case.s correspondant à la situation de votre établissement)

(*) les niveaux se définissent de la façon suivante :

- niveau 1 : Hôtels jusqu'à 1 étoile ; et hôtels 2 étoiles de moins de 80 chambres
- niveau 2 : Hôtels 2 étoiles de plus de 80 chambres ; et 3 étoiles de moins de 120 chambres
- niveau 3 : Hôtels 3 étoiles de 121 à 500 chambres ; et 4 étoiles de moins de 300 chambres
- niveau 4 : Hôtels 3 étoiles de plus de 500 chambres ; et 4 étoiles de plus de 300 chambres

Chèque à libeller à l'ordre de : **Seine-Saint-Denis Tourisme** et à renvoyer, avec ce formulaire rempli, à l'adresse ci-dessous (Un reçu vous sera envoyé à réception) :